



Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2019

Organizations for Health Action (HEAL)

Pour toute question, veuillez communiquer avec les coprésidents de HEAL :

Ondina Love – olove@cdha.ca

François Couillard – fcouillard@camrt.ca

Recommandations prébudgétaires de HEAL

Afin de promouvoir la compétitivité économique du Canada, HEAL recommande que le gouvernement fédéral mette l'accent sur les **soins aux aînés** en :

- 1.** mettant en œuvre **un transfert démographique complémentaire** qui serait affecté selon le poids combiné de la composition âge-sexe de la population d'une provinciale;
- 2.** investissant 150 millions de dollars (30 millions de dollars par année sur cinq ans) à l'appui de la mise en place d'une **stratégie nationale sur la démence**;
- 3.** coordonnant l'élaboration d'une **stratégie pancanadienne de soutien aux aidants naturels**.

À PROPOS DE HEAL

HEAL (Organizations for Health Action) est une coalition de 41 organisations de santé nationales dévouées à l'amélioration de la santé des Canadiens et de la qualité des soins qui leur sont offerts.

Nos membres sont des associations professionnelles de fournisseurs de soins de santé sous réglementation et des organisations d'organismes de bienfaisance du domaine de la santé qui offrent un éventail de services de soins de santé partout au Canada.

Créée en 1991, HEAL représente maintenant plus de 800 000 fournisseurs (et consommateurs) de soins de santé dans plus de 20 professions de soins de santé différentes.

En tant qu'organisation, HEAL se trouve dans une situation unique où elle peut représenter et défendre les enjeux et les innovations qui façonnent et refaçonnent les soins de santé à l'échelle nationale.

Un domaine d'intérêt clé pour HEAL est la promotion de solutions durables et de transformations du système de santé visant à avoir un effet durable sur la santé et le bien-être de tous les Canadiens.

Organisations membres de HEAL

- Alliance cCanadienne de Mmassothérapeutes
- Alliance catholique canadienne de la santé
- Association cCanadienne d'Oorthopédie
- Association canadienne de counseling et de psychothérapie
- Association canadienne de dermatologie
- Association canadienne de médecine nucléaire
- Association canadienne de physiothérapie
- Association canadienne des adjoints au médecin
- Association canadienne des centres de santé communautaire
- Association canadienne des ergothérapeutes
- Association canadienne des hygiénistes dentaires
- Association canadienne des optométristes
- Association canadienne des radiologistes
- Association canadienne des sages-femmes
- Association canadienne des technologues en radiation médicale
- Association canadienne des travailleuses et des travailleurs sociaux
- Association canadienne pour la radiologie d'intervention
- Association canadienne pour la santé mentale
- Association chiropratique canadienne
- Association dentaire canadienne
- Association des facultés de médecine du Canada
- Association des infirmières et infirmiers du Canada
- Association des paramédicaux du Canada
- Association des pharmaciens du Canada
- Association des psychiatres du Canada
- Association médicale canadienne
- Association médicale podiatrique canadienne
- Canadian Society of Nutrition Management
- Collège canadien des leaders en santé
- Collège des médecins de famille du Canada
- Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
- Diététistes du Canada
- Orthophonie et Audiologie Canada
- Registered Massage Therapists' Association of Ontario
- Société Alzheimer du Canada
- Société canadienne d'ophtalmologie
- Société canadienne de cardiologie
- Société canadienne de psychologie
- Société canadienne de science de laboratoire médical
- Société canadienne des thérapeutes respiratoires
- SoinsSantéCan

LE RENFORCEMENT DES SOINS DE SANTÉ DES CANADIENS : UN FACTEUR ESSENTIEL À LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE NOTRE PAYS

HEAL est d'accord avec l'énoncé suivant du budget de 2018 : « Un bon système de soins de santé financé publiquement n'est pas seulement source de fierté pour les Canadiens : il s'agit aussi d'un fondement essentiel d'un pays fort, équitable et prospère dans les années à venir. »

Les recommandations de HEAL encouragent la collaboration entre les gouvernements et les fournisseurs, proposant des mesures et des investissements destinés à améliorer l'efficacité générale du système et à contribuer à faire du Canada un pays très performant.

En 2016, HEAL a publié sa première déclaration consensuelle, intitulée [*Le modèle canadien – Accélérer l'innovation et améliorer le rendement du système de santé*](#) après plus de deux années de recherches, d'examen et de réflexions.

La déclaration *Le modèle canadien* (2016) témoignait d'un niveau sans précédent d'accord entre divers professionnels du secteur de la santé et divers organismes de prestation à propos du rôle rempli par le gouvernement fédéral pour améliorer la santé des Canadiens et les soins que ceux-ci recevaient.

En outre, l'article abordait et étudiait de nombreux défis contemporains d'ordres structurel, démographique et financier associés à la prestation de soins de santé interdisciplinaires et interprofessionnels au Canada.

Dans les mois à venir, HEAL publiera la déclaration ***Le modèle canadien 2.0***, qui aborde et évalue les progrès que le gouvernement fédéral a accomplis au cours des deux dernières années. La déclaration ***Le modèle canadien 2.0*** précise en outre deux domaines prioritaires qui tiennent compte du climat actuel : les soins aux aînés et les services de santé mentale.

Les recommandations prébudgétaires viseront à entraîner de plus grands investissements dans les soins aux aînés, puisque notre déclaration ***Le modèle canadien 2.0*** comporte dans ce domaine des recommandations très précises et immédiates qui pourraient être mises en œuvre dans le prochain budget.

Notons toutefois que HEAL poursuit ses activités de promotion générales visant à faire intensifier et améliorer les services de santé mentale partout au Canada.

APPEL AUX INVESTISSEMENTS CIBLANT LES SOINS AUX AÎNÉS

Le Canada est aux prises avec l'effet du vieillissement de la population et une augmentation des maladies chroniques à toutes les étapes de la vie.

D'après Statistique Canada, plus de 15 % de la population canadienne avait plus de 65 ans lors du dernier recensement (soit le double du taux de 7,6 % de la population de plus de 65 ans enregistré au cours de la période de fondation du système de soins de santé)^{1, 2}.

On s'attend à ce qu'en 2036, ce groupe d'âge représente plus de 25 % de la population. Et puisque les coûts de santé augmentent avec l'âge, la demande imposée au système de soins de santé canadien en raison de ce virage démographique s'intensifiera³.

Qui plus est, 30 % des aînés canadiens vivent avec deux maladies chroniques ou plus⁴, dont l'incidence augmente avec l'âge. Certaines de ces maladies sont propres aux adultes âgés. Notamment, d'après l'Agence de la santé publique du Canada, plus de 402 000 aînés étaient atteints d'une forme de démence en 2013 au Canada.

D'après les projections, en 2031, les coûts de soins de santé annuels totaux associés aux Canadiens atteints de démence auront doublé par rapport aux deux décennies précédentes, passant de 8,3 milliards de dollars à 16,6 milliards de dollars⁵.

¹ Association médicale canadienne, *Portrait des soins de santé aux aînés au Canada*, 2016; Statistique Canada, « Estimations de la population du Canada : âge et sexe, 1^{er} juillet 2015 », *Le Quotidien*, Ottawa, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/150929/dq150929b-fra.htm>.

² Association médicale canadienne, *Portrait des soins de santé aux aînés au Canada*, 2016; Statistique Canada, *Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada, 2014 – La santé publique et l'avenir*, Ottawa, Statistique Canada; 2015, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/rapport-administrateur-chef-sante-publique-etat-sante-publique-canada-2014-sante-publique-avenir/changements-demographiques.html>.

³ Institut canadien d'information sur la santé, *Facteurs d'accroissement des dépenses de santé : les faits*, Ottawa, ICIS, 2011, https://secure.cihi.ca/free_products/health_care_cost_drivers_the_facts_fr.pdf (consulté le 15 juin 2018).

⁴ Centre de prévention des maladies chroniques, Agence de la santé publique du Canada, *Cadre d'indicateurs des maladies chroniques et des blessures*, édition 2016, Ottawa (Ontario), Agence de la santé publique du Canada, 2016 (cité le 1^{er} juin 2017), <https://infobase.phacaspc.gc.ca:9600/PHAC/dimensionMembers.jsp?l=fr&rep=i3212B12F133F4CE88AD13DB60CA37237&s>.

⁵ Agence de la santé publique du Canada, Organismes Caritatifs Neurologiques du Canada, *Établir les connexions : mieux comprendre les affections neurologiques au Canada*, Ottawa (Ontario), Agence de la santé publique du Canada, 2014, n° du rapport : HP35-45/2014F-PDF : <http://publications.gc.ca/site/fra/9.643435/publication.html>.

Au fil du vieillissement de la population canadienne, il sera essentiel que le gouvernement fédéral prenne les devants avec une approche proactive qui lui permettra de maximiser ses dépenses en soins de santé pour les aînés, de réduire sa dépendance vis-à-vis les soins de santé actifs et de tirer parti de l'innovation et des services communautaires.

RECOMMANDATION DE HEAL N^o 1

Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) représente le plus important transfert fédéral aux provinces et aux territoires. Ce financement est essentiel afin de soutenir les programmes de santé provinciaux et territoriaux au Canada.

Toutefois, au fil du vieillissement de la population canadienne, les gouvernements provinciaux et territoriaux continueront de faire face à une pression financière croissante pour qu'ils offrent les niveaux de soins nécessaires.

Le TCS est un transfert d'un montant égal par habitant destiné aux provinces et aux territoires. À ce titre, il ne tient pas actuellement compte des segments de population aux besoins de santé accrus, plus précisément les aînés.

Le Conference Board du Canada a calculé le montant du complément du TCS selon une projection fondée sur les besoins. Pour les exercices 2017 à 2020, ce complément nécessiterait un investissement fédéral de 1,66 milliard de dollars à 1,88 milliard de dollars⁶.

Afin de promouvoir la compétitivité économique du Canada, HEAL recommande que le gouvernement fédéral mette l'accent sur les soins aux aînés en mettant en œuvre un transfert démographique complémentaire qui serait affecté selon le poids combiné de la composition âge-sexe d'une province ou d'un territoire comparativement à la moyenne du profil de dépenses en santé âge-sexe.

Les premiers ministres du Canada ont déjà demandé au gouvernement fédéral de porter le TCS à 25 % des coûts provinciaux et territoriaux en soins de santé afin de répondre aux besoins d'une population vieillissante.

HEAL recommande qu'au lieu de modifier la formule actuelle du TCS, on affecte un transfert démographique complémentaire aux provinces et aux territoires en fonction de l'augmentation projetée des dépenses en soins de santé associées au vieillissement de la population.

⁶ Association médicale canadienne, *L'Accord sur la santé dont les Canadiens ont besoin : mesures à prendre par le gouvernement fédéral pour répondre aux besoins de la population vieillissante*, mémoire prébudgétaire 2017, 2016, <https://www.cma.ca/Assets/assets-library/document/fr/advocacy/submissions/2016-aug-05-cma-2017-pre-budget-submission-f.pdf>.

RECOMMANDATION DE HEAL N^o 2

On estime qu'à eux seuls, les coûts des soins prodigués aux personnes atteintes de démence sont 5,5 fois supérieurs aux coûts des soins prodigués aux personnes sans maladie. Les soins à domicile et les soins de longue durée contribuent le plus aux coûts de soins de santé directs⁷. En outre, on estime qu'en moyenne, il faut en moyenne 74 heures de soins informels par semaine pour les Canadiens atteints de démence⁸.

Afin de promouvoir la compétitivité économique du Canada, HEAL recommande que le gouvernement fédéral mette l'accent sur les soins aux aînés en investissant 150 millions de dollars (30 millions de dollars par année sur cinq ans) à l'appui de la mise en place d'une stratégie nationale contre la démence.

Ce nouveau financement de 150 millions de dollars (d'après la recommandation de la Société Alzheimer du Canada⁹) :

- aborde des façons de lutter contre les formes précoces et tardives de la maladie d'Alzheimer et d'autres types de démence;
- offre des programmes d'agrément et de formation à l'intention de tous les fournisseurs de soins de santé¹⁰;
- favorise un virage vers les soins à domicile et les soins communautaires;
- soutient une nouvelle conférence annuelle où le gouvernement fédéral et d'autres intervenants rendraient compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie nationale contre la démence;
- augmente le soutien financier aux soignants membres de la famille.

⁷ Société Alzheimer du Canada, *Prévalence et coûts financiers des maladies cognitives au Canada* [Internet], Toronto (Ontario), Société Alzheimer du Canada, 2016 (cité le 1^{er} juin 2017), http://www.alzheimer.ca/~media/Files/national/Statistics/PrevalenceandCostofDementia_FR.pdf.

⁸ Agence de la santé publique du Canada, Organismes Caritatifs Neurologiques du Canada, *Établir les connexions : Mieux comprendre les affections neurologiques au Canada – chapitre 2*, Ottawa (Ontario), Agence de la santé publique du Canada, n^o du rapport : HP35-45/2014F-PDF, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/rapports-publications/etablir-connexions-mieux-comprendre-affections-neurologiques/etablir-connexions-mieux-comprendre-affections-neurologiques-canada-12.html>.

⁹ <https://www.ourcommons.ca/Content/HOC/Committee/421/FINA/Brief/BR9073511/br-external/AlzheimerSocietyOfCanada-9657500-f.pdf>; et *Le budget de 2018 propose de fournir un montant de 20 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2018-2019, et 4 millions annuellement par la suite, à l'Agence de la santé publique du Canada afin de financer des projets communautaires qui relèvent les défis associés à la démence*, <https://www.budget.gc.ca/2018/docs/plan/budget-2018-fr.pdf>.

¹⁰ Une recommandation figurant dans le rapport du Sénat demande que les membres du Partenariat canadien contre la démence qui est proposé collaborent avec Agrément Canada, dans le contexte de la stratégie nationale sur la démence, afin d'élaborer des normes de soins contre la démence à l'intention des hôpitaux de soins actifs.

RECOMMANDATION DE HEAL N^o 3

Afin de promouvoir la compétitivité économique du Canada, HEAL recommande que le gouvernement fédéral mette l'accent sur les soins aux aînés en coordonnant l'élaboration d'une stratégie pancanadienne de soutien aux aidants naturels.

Une telle stratégie aborderait :

- les services de répit accessibles et souples;
- l'atténuation des fardeaux financiers excessifs;
- les systèmes d'information et de soutien;
- les options de milieux de travail souples qui offrent une protection d'emploi;
- l'accès à des mécanismes de soutien et à des ressources dans les établissements d'éducation.

Plus précisément, la stratégie comprendrait des mesures fiscales destinées à protéger les revenus des travailleurs. En parallèle, les employeurs et les employés seraient avantagés en obtenant un soutien et une garantie de protection en cas de congé de travail et de soins de répit¹¹. Ces mesures fiscales fédérales viendraient réduire les pertes de productivité pour les employeurs des secteurs public et privé, tout en reconnaissant et en soutenant les besoins des aidants naturels qui travaillent.

HEAL encourage le gouvernement fédéral à cerner et à élaborer ces mesures fiscales en consultant les employeurs intervenants en 2019-2020¹².

LES INVESTISSEMENTS DANS LES SOINS AUX AÎNÉS DOIVENT OCCUPER UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE BUDGET DE 2019

Chaque jour, les membres de HEAL doivent relever des défis pour offrir des services et des soins à notre population vieillissante et diversifiée. Nous sommes donc bien placés pour constater directement à quel point les investissements dans les soins de santé font partie intégrante d'une main-d'œuvre saine et productive.

¹¹ Association médicale canadienne, *L'Accord sur la santé dont les Canadiens ont besoin : mesures à prendre par le gouvernement fédéral pour répondre aux besoins de la population vieillissante*, mémoire prébudgétaire 2017, 2016, <https://www.cma.ca/Assets/assets-library/document/fr/advocacy/submissions/2016-aug-05-cma-2017-pre-budget-submission-f.pdf>.

¹² <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/ententes-en-matiere-de-sante/principes-priorites-partagees-sante.html>.

Nous pouvons aussi confirmer à quel point les décisions en matière de politique stratégiques et fondées sur les données probantes qui s'appuient sur le mieux-être, la prévention et les soins communautaires conduisent à l'optimisation des ressources et à de plus grandes économies de coûts pour tous les ordres de gouvernement.

Afin de veiller à la responsabilité budgétaire et à l'optimisation du système de soins de santé, nous exhortons les membres du Comité permanent des finances à souligner, dans leur prochain rapport de recommandations prébudgétaires, l'importance des investissements dans les soins aux aînés.

En outre, pour obtenir une idée plus nette des recommandations de HEAL en matière de soins de santé, nous encourageons tous les membres du Comité à consulter la déclaration ***Le modèle canadien 2.0*** lorsqu'elle sera publiée cet automne.
